

**Compte rendu du Comité Technique Local  
du 17/10/2014**

**Représentants de l'administration :**

M Alain DEFAYS  
M Mathieu PAILLET  
M Nicolas RAYMON  
M Philippe ORLIANGES  
Mme Sandrine GLISE

**Représentants des personnels :**

M Philippe NEVADO- Solidaires Finances Publiques  
M Laurent BRUEL - Solidaires Finances Publiques  
Mme Marie Hélène DENAUX – CGT- Finances  
M Daniel HINDERSCHILD– CGT  
Mme Claudette BESSON-BRILLANT- CGT  
M Jean-Pierre MOISSINAC - FO  
M Dominique DEJOU - FO  
Mme Sabine BOURGADE -FO

Mme Martine-Delphine BONNET et CGT Finances Publiques assurent respectivement les fonctions de secrétaire et de secrétaire adjoint.

Solidaires Finances Publiques lit une déclaration liminaire(dernière page du présent compte rendu) ainsi que FO - Finances Publiques.

M. DEFAYS répond en disant qu'il s'associe à la colère des syndicats pour les actes de violence, que pour le Cantal la tension est normale au guichet, que la Direction se réserve le droit de rappeler les règles d'usage par courrier aux usagers qui auraient un mauvais comportement.

Il précise que pour la campagne IR le nombre d'usagers reçus est en diminution de 15% dans le Cantal et de 9% au plan national, par contre il y a un accroissement du nombre de délais.

S'agissant des suppressions d'emplois, le Cantal devrait être moins touché que les années précédentes et que la Direction supporterait la majorité des suppressions.

**I/ Approbation du procès-verbal du CTL du 30 juin 2014 :**

Approuvé à l'unanimité.

**II/ Projet fermeture Trésorerie de Condat :**

M. le Président annonce la fermeture de la Trésorerie de Condat en soulignant le fait qu'il a du mal à affecter du personnel, le poste n'étant pas attractif en raison de son isolement. Il indique qu'il a procédé à toutes les consultations des élus locaux et des autorités administratives. Cette fermeture ne sera validée qu'après un arrêté ministériel. Toutefois une permanence sera assurée à raison d'une demi journée par semaine.

Les représentants syndicaux votent à l'unanimité contre cette fermeture.

M. le Président est alors dans l'obligation de reconvoquer un CTL pour le lundi 27 octobre 2014.

**III/ Les ponts naturels 2015 :**

M. DEFAYS indique les trois ponts naturels de l'année 2015, le 2 janvier 2015, le 15 mai 2015 et le 13 juillet 2015 et propose la fermeture des services.

Vote pour FO.

Vote contre CGT.

Vote abstention Solidaires.

**IV/ Transfert d'activité comptes dépôts et consignations :**

M. RAYMON présente le transfert du service dépôts et service financier de la Direction au Centre et Service Bancaire de MACON suite à une expérimentation satisfaisante (laquelle ne l'est pas) dans 4

départements (Eure, Yvelines, Seine Maritime et Hauts de Seine).

Seul le cadre A de la DDFIP conservera la mission de chargé de clientèle. Les deux cadres B iront renforcer le service comptabilité de l'Etat de la DDFIP.

#### **V/ Modulations indemnitaires des cadres A + :**

Monsieur DEFAYS indique qu'il a la possibilité de moduler l'allocation complémentaire de fonction (ACF) et la prime à la performance (PALP) des cadres A + du Cantal.

Cette modulation n'a été appliquée que pour les AFIPA.

Les autres catégories A,B,C ne sont pas visées par cette modulation (il ne manquerait plus que ça).

#### **VI / Bilan de la notation :**

Un seul recours en CAPL en 2014 pour les trois corps A , B et C pour trois recours devant l'autorité hiérarchique.

Nous rappelons qu'avant la CAPL, il est obligatoire d'effectuer un recours devant l'autorité hiérarchique sous forme de procédure écrite. Il est toutefois possible de rencontrer l'autorité hiérarchique (Monsieur PAILLET) pour formuler son recours (bonne chance).

#### **VII / Point sur l'activité de la maîtrise des risques et de la mission audit :**

Monsieur Philippe ORLIANGES présente l'activité maîtrise des risques et la mission audit.

Le Plan départemental de contrôle interne est fixé par le Comité Départemental Risques et Audit (CDRA) instance issue de la mise en place d'un pilotage unique des risques et de l'audit.

Il existe 3 types de thèmes de contrôle : nationaux (le supplément familial de traitement des agents ayant plus de trois enfants à charge), départementaux (la saisie des déclarations de revenus) et d'initiative (sur proposition du chef de service).

Ensuite, l'activité d'audit programmée en CDRA comportait 11 missions se décomposant en plusieurs postes, 2 postes comptables impôts, une régie d'Etat, un EPLA, et un service de Direction.

Ce programme a été réduit à 9 suite au départ des auditeurs au 1<sup>er</sup> septembre et à l'arrivée de deux auditeurs en formation.

A préciser, lors des audits de postes les auditeurs effectuent systématiquement le contrôle de la charte Marianne (cela ne mange pas de pain tant qu'à faire).

#### **IX/ Questions diverses :**

Monsieur DEFAYS informe les représentants syndicaux que les travaux au Bâtiment Q débiteront au second trimestre 2015 et entraîneront de facto le déplacement des services du SIP, SIE , PRS rue de Firminy pendant une période de 18 mois.

Concernant la fusion SIP/CDIF, Monsieur DEFAYS maintiendra avec accord de la Centrale le CDIF dans ses locaux actuels pendant la durée des travaux afin d'éviter un double déménagement.

A ce sujet, le DDFIP se rendra au CDIF dans la matinée du 21 octobre 2015 où il présentera son projet de rapprochement SIP/CDIF.

Monsieur DEFAYS indique la mise à disposition d'un agent de l'OPHLM LOGISENS à la trésorerie AURILLAC BANLIEUE afin d'assurer la gestion de cet office.

Enfin, une réflexion sur les horaires d'ouverture au public doit être menée par les chefs de service en concertation avec les agents sur commande de la Direction Générale selon un cahier des charges prévu par une note et ce avant le 31 octobre 2014.

Les propositions des services seront soumis à avis du Comité Technique Local qui se tiendra le 18 novembre 2014

L'ordre du jour étant épuisé comme nous, la séance est levée à 13h 00.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques. Laurent BRUEL Philippe NEVADO.

**Déclaration liminaire de Solidaires Finances Publiques au Comité  
Technique Local du 17 octobre 2014**

**Monsieur le Président,**

Nous ne pouvons commencer ce CTL sans dénoncer les actes criminels violents qui se multiplient et frappent les services de la DGFIP. Nous citerons notamment :

- les centres des finances publiques de Morlaix (29), Questembert (56) et Albertville (73) qui ont été pris pour cibles et ont été incendiés.
- les centres de Balma (31) et Sarrebourg (57) ont fait l'objet d'agressions qui ont pris la forme de dépôt de tas de fumier.

Les agents des finances publiques sont particulièrement inquiets et révoltés d'être la cible de ces actes inqualifiables et intolérables. Ceux-ci se développent alors que les fonctionnaires, les finances publiques et l'Etat font l'objet de critiques violentes qui, de facto expliquent voire légitiment ces agressions.

A ce contexte délétère, se rajoute l'effet ciseau implacable résultant de l'explosion de la charge de travail d'une part et de la baisse des moyens humains et matériels d'autre part. Les conséquences de ces choix sont dramatiques : les files d'attente s'allongent à l'accueil, la fraude fiscale a atteint un niveau inégalé (60 à 80 milliards d'euros de manque à gagner par an), les services de proximité sont tout particulièrement fragilisés faute de moyens, de soutien et de renfort. La présence du service public s'affaiblit, et ce au détriment des usagers et des collectivités locales... c'est un fait indiscutable : les conditions de travail, morales et matérielles, n'ont jamais été aussi dégradées.

Pour Solidaires Finances Publiques ceci signifie clairement que la qualité et l'efficacité du service public fiscal, foncier et financier sont mises à mal.

C'est avec un grand désarroi, une grande colère que Solidaires Finances Publiques constate encore une fois la saignée à la DGFIP à la lecture du projet de loi de finance 2015.

Ce sont 2000 suppressions d'emploi prévues pour 2015 (496 A et A+, 505 B, 999 C). Ce sont aussi 2628 vacances de postes prévues pour 2015 ( pour les cadres B au 1er mars 2015 il y aura 1170 chaises vides pour l'ex filière Gestion Publique et 805 pour l'ex filière Fiscale).

Ce sont 32 000 emplois que la DGFIP aura laisser filer sans réaction depuis 2002.

Plus que jamais les services ont besoin d'être épaulés et soutenus. Ceci doit passer notamment par des recrutements d'emplois dans toutes les catégories C, B, A, des services à taille humaine avec des chefs de service disponibles et à l'écoute, une formation véritablement à la hauteur des besoins.

Les agents ont également besoin d'être reconnus et valorisés mais, au contraire, le PLF 2015 prévoit, je cite, page 15 <<les rémunérations des fonctionnaires seront strictement maîtrisées. Ainsi, le point d'indice de la Fonction Publique n'est pas revalorisé et les enveloppes de mesures catégorielles sont fortement réduites >>.

Malheureusement, la politique actuelle en matière d'emploi conduit à réduire significativement les possibilités de promotions inter catégorielles. Les volumétries annoncées pour 2015 en matière de recrutements et de promotions sont particulièrement inquiétantes et inacceptables.

Nous connaissons tous la démarche stratégique. Cette dernière est suivie à tous les niveaux par la hiérarchie, << Responsables mais pas coupables >>.

Nous vous le disons : Stop aux suppressions d'emplois, Stop aux restructurations !